



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

6

Seul le texte prononcé fait foi
Check against delivery

13^e session du Groupe de travail chargé de l'examen périodique universel

Bahreïn

Genève, le 21 mai 2012

Déclaration de la Suisse

Madame la Présidente,

La Suisse souhaite la bienvenue à la délégation du Bahreïn et la remercie pour la présentation de son rapport national.

La Suisse est préoccupée par le nombre élevé de personnes détenues, dont le seul tort est d'avoir exercé leur droit à la liberté d'expression. En tant qu'État partie au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, le Bahreïn est tenu de respecter le droit à la liberté d'expression. Nous recommandons au Bahreïn de libérer les personnes emprisonnées en vertu de l'exigence de la liberté d'expression et d'abroger toutes les dispositions législatives qui criminalisent l'exercice de ce droit.

La Suisse est préoccupée par les violations graves et répétées des droits de l'homme commises par des agents de sécurité lors des manifestations pacifiques. Les normes de l'État de droit et le principe de proportionnalité doivent impérativement être observés. Nous recommandons au Bahreïn de procéder sans tarder à une enquête approfondie sur les allégations de torture passées et présentes comme sur toutes les informations faisant état de recours excessif et illicite à la force, et de traduire les responsables présumés en justice.

La Suisse est préoccupée par le traitement réservé aux défenseurs des droits de l'homme par les autorités bahreïnies. Nous recommandons au Bahreïn de renoncer à toute restriction ou entrave imposée au travail des personnes ou des institutions qui s'emploient à protéger et à promouvoir les droits de l'homme.

Mission permanente de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
Permanent Mission of Switzerland to the United Nations Office and to the other International Organizations in Geneva

Rue de Varembe 9-11, CP 194, 1211 Genève 20
Tél. +41 (0)22 749 24 24, Fax +41 (0)22 749 24 37, www.dfae.admin.ch/geneve

La Suisse encourage la ratification universelle du Statut de Rome. Elle recommande au Bahreïn de ratifier le Statut de Rome et de prendre les mesures nécessaires pour assurer la pleine mise en œuvre du Statut dans la législation nationale.

Merci Madame la Présidente.

Mission permanente de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
Permanent Mission of Switzerland to the United Nations Office and to the other International Organizations in Geneva

Rue de Varembe 9-11, CP 194, 1211 Genève 20
Tél. +41 (0)22 749 24 24, Fax +41 (0)22 749 24 37, www.dfae.admin.ch/geneve